

Recensement agricole 2020







Page 1

# **SOMMAIRE**

# Hérault

Typologie	Page 2
Chiffres clés	Page 3
e d'exploitations	
Exploitations spécialisées en vignes	Page 4
Exploitations spécialisées en légumes	Page 5
Exploitations spécialisées en fruits	Page 6
Exploitations en combinaison de cultures fruits, vignes	Page 7
Exploitations en combinaison de cultures vignes, légumes	Page 8
	Chiffres clés  e d'exploitations  Exploitations spécialisées en vignes  Exploitations spécialisées en légumes  Exploitations spécialisées en fruits  Exploitations en combinaison de cultures fruits, vignes  Exploitations en combinaison de cultures vignes,

Définitions





## Hérault

## Définitions

Production brute standard (PBS)

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques : « micro » (moins de 25 000 euros de PBS), « petite » (entre 25 000 et 100 000 euros), « moyenne » (entre 100 000 et 250 000 euros) et « grande » (plus de 250 000 euros). La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Les coefficients utilisés dans le recensement agricole 2020 sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015- 2019.

Coefficient (PBS)

Les coefficients de PBS représentent la valeur de la production potentielle par hectare ou par tête d'animal présent hors toute aide. Ils sont exprimés en euros. Leur valeur est régionalisée lorsque c'est possible. Ces coefficients sont volontairement structurels, calculés en moyenne sur cinq années.

PBS irriguée

La production brute standard irriguée d'une exploitation est calculée en appliquant les coefficients utilisés dans la PBS sur les surfaces des cultures irriguées déclarées au recensement agricole 2020.

Taux de PBS irriguée

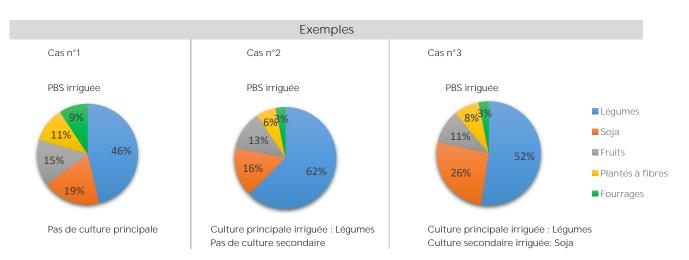
Le taux de PBS irriguée est le rapport entre la PBS irriguée et la PBS totale de l'exploitation. Il traduit le lien de l'exploitation à l'irrigation.

Culture irriguée principale et secondaire

La culture irriguée principale est celle si elle existe dont la PBS irriguée représente plus de 50% de la PBS irriguée de l'exploitation.

La culture irrigué secondaire est celle si elle existe dont la PBS irriguée représente plus de 50% de la PBS irriguée de l'exploitation hors culture irriguée principale.

Les cultures sont évaluées suivant les regroupements suivants: maïs, autres céréales, soja, autres oléagineux, protéagineux, plantes à fibres, plantes industrielles, plantes aromatiques à parfum et médicinales, légumes (y compris tubercules), fruits, vignes, fourrages (y compris maïs fourrage), surface toujours en herbe, autres cultures permanentes.







## Hérault

## Typologie

La répartition des cultures irriguées principales et secondaires des exploitations permet de sélectionner des types principaux d'exploitations irrigantes au niveau régional.

## Exploitations irrigantes spécialisées

### Maïs

100% de la PBS irriguée est en maïs graïn

### Légumes

100% de la PBS irriguée est en légumes ou tubercules

#### Fruits

100% de la PBS irriguée est en cultures fruitières

### Vignes

100% de la PBS irriguée est en vignes

#### Fourrages

100% de la PBS irriguée est en fourrages

### Horticulture

La majorité de la PBS irriguée est en horticulture

### Exploitations irrigantes sur combinaisons de cultures

### Maïs grain, soja

La culture principale irriguée est maïs grain et la culture secondaire irriguée est en soja, ou inversement

### Maïs grain, autres grandes cultures

La culture principale irriguée est maïs grain et la culture secondaire irriguée est en grandes cultures (hors soja, maïs), ou inversement.

### Maïs grain, fourrages

La culture principale irriguée est mais grain et la culture secondaire irriguée est en fourrages, ou inversement.

### Légumes, fruits

La culture principale irriguée est en légumes et la culture secondaire irriguée est en fruits ou inversement.

## Fruits, vignes

La culture principale irriguée est en fruits et la culture secondaire irriguée est en vignes ou inversement.

## Vignes, légumes

La culture principale irriguée est en vignes et la culture secondaire irriguée est en légumes ou inversement.

### Fruits ou vignes, grandes cultures

La culture principale irriguée est en fruits ou vignes et la culture secondaire irriguée est en grandes cultures

### Légumes, grandes cultures

La culture principale irriguée est enlégumes et la culture secondaire irriguée est en grandes cultures

Dans la suite du document, seront présentés, dans un premier temps, les chiffres clés pour tous les types d'exploitations irrigantes de la typologie, puis, dans un second temps, une fiche détaillée pour les types principaux. Des regroupements de types pourront être réalisés pour certains territoires.



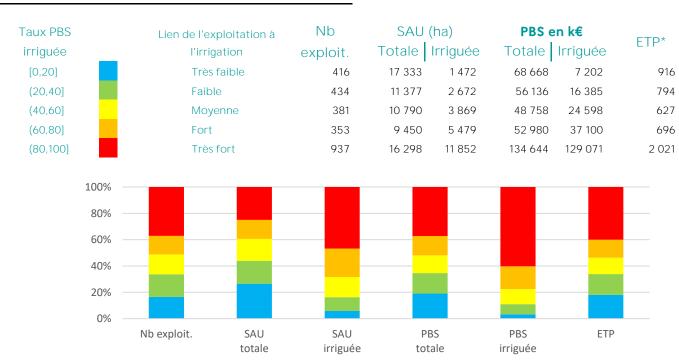


## Hérault

# Chiffres clés par type d'exploitations irrigantes

	Nb	SAU (ha) Totale   Irriguée		<b>PBS en k€</b> Totale   Irriguée		ETP*
Exploitations irrigantes spécialisées						
Maïs	5	319	26	259	22	5
Légumes	174	3 153	1 055	30 389	27 035	634
Fruits	114	1 5 6 9	985	16 172	14 296	296
Vignes	1 900	42 802	17 593	235 944	114 413	3 091
Fourrages	11	800	90	584	4	14
Horticulture	44	73	51	6 532	6 508	156
Exploitations irrigantes sur combinaisons de cultures						
Maïs grain, soja	0	0	0	0	0	0
Maïs grain, autres grandes cultures	22	4 287	655	2 586	407	70
Maïs grain, fourrages	0	0	0	0	0	0
Légumes, fruits	37	605	332	7 424	6 308	126
Fruits, vignes	141	4 900	2 429	27 749	17 286	317
Vignes, légumes	39	2 050	666	9 450	6 609	107
Fruits ou vignes, grandes cultures	19	2 975	594	5 498	3 522	95
Légumes, grandes cultures	15	1 713	868	18 600	17 945	146
'	s = secret statistique			*Equivaler	nt Temps Plein h	ors prestataires
Total exploitations de la typologie	2 521	65 248	25 344	361 186	214 357	5 055
Part dans l'ensemble des exploitations irrigantes	91%	92%	93%	93%	92%	89%

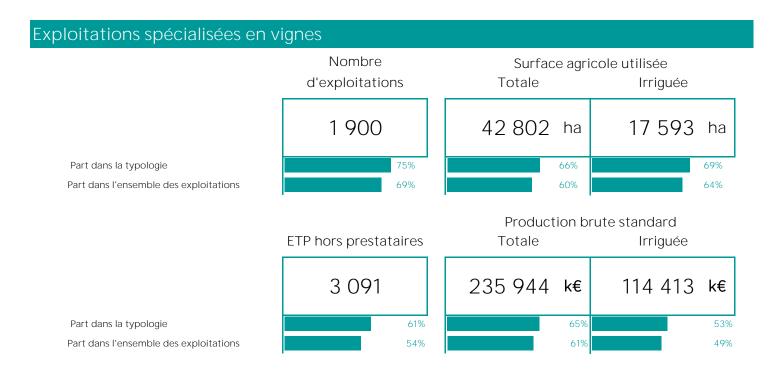
# Chiffres clés par taux de PBS irriguée

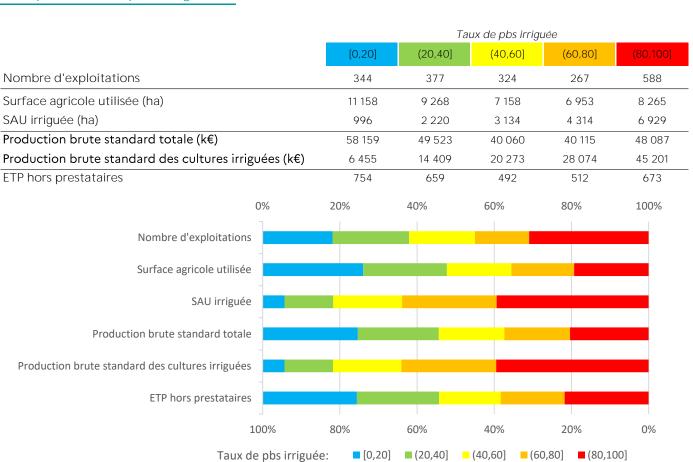






## Hérault

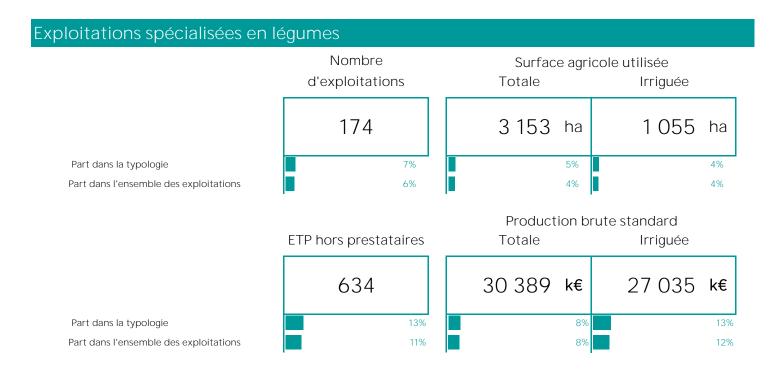


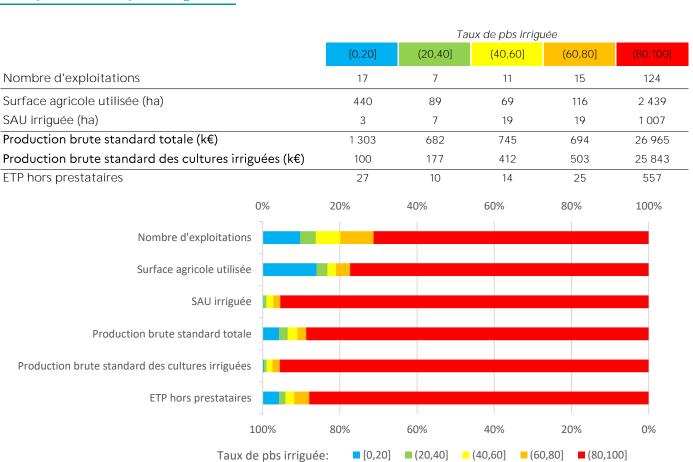






## Hérault

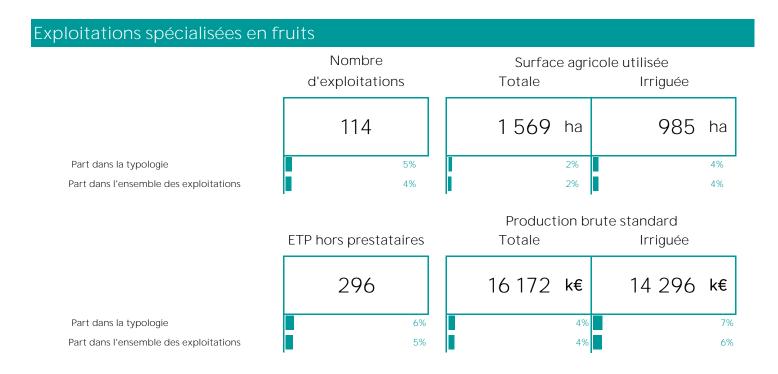


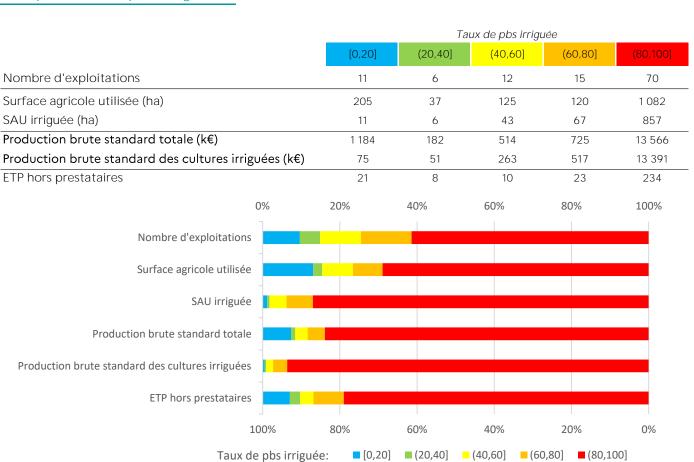






## Hérault

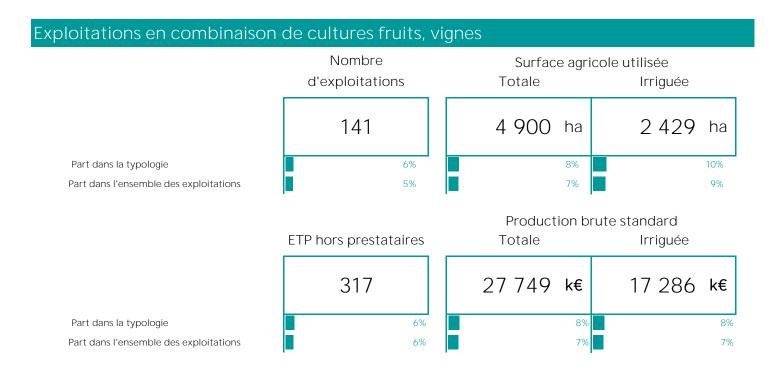


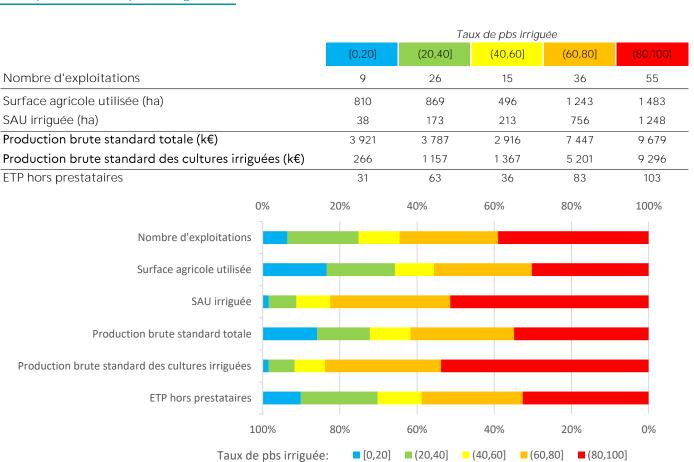






## Hérault

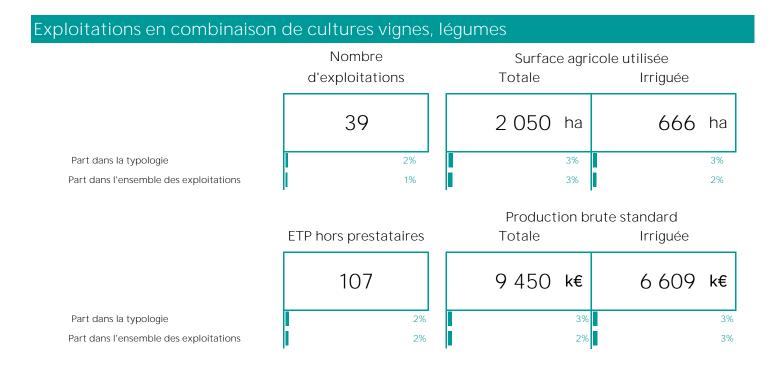


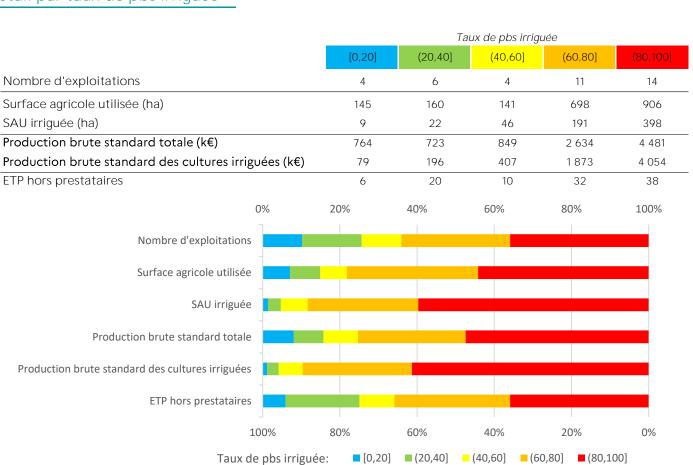






## Hérault







# draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Service régional de l'information statistique, économique et territoriale Rue de la Cité Administrative 31000 Toulouse Directeur régional : Florent Guhl

Directeur de la publication : Gérôme Pignard

Rédacteur en chef: Stéphan Masse

Rédacteur : Stéphan Masse

Composition : Barbara Deltour / Stéphan Masse

Dépôt légal : à parution ISSN : 0246-1803 © Agreste 2021